

COMMUNE DE



PIMPLINGE



INFORMATIONS PRATIQUES

L É G I S L A T U R E 2 0 2 0 - 2 0 2 5	
Exécutif	2
Conseil municipal et Commissions	2-3
V I E P R A T I Q U E	
La Mairie à votre service	4
Sur demande à la réception	5
Social	5
Logements / locaux	5
Petite enfance	6
Enseignement & éducation	6
Économie locale	6
Activités médicales et paramédicales	8
Santé	8
Sécurité	8
Urgences	9
Animaux	9
Ramonage	9
Vie Religieuse	9
Mobilité	9
Plan de la commune	10-11
V I E A S S O C I A T I V E & L O I S I R S	
Sociétés communales	12
Loisirs - Culture - Musique	12
Sport - Danse - Détente	13
Communes-École	16
Activités sportives à proximité	16
E N V I R O N N E M E N T	
Potager villageois	17
Verger communal	17
Déchets	17
Domaine public	18
Animaux - Faune	20

Adresses

Mairie de Puplinge

Rue de Graman 70 – 1241 Puplinge
T 022 860 84 40
info@puplinge.ch – www.puplinge.ch

Horaires habituels :

Lundi à vendredi 07h30 à 12h00
14h00 à 17h00

Horaires vacances scolaires :

Lundi à vendredi 07h30 à 12h00

État Civil

Arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons
Rte du Vallon 4 – 1224 Chêne-Bougeries
T 022 869 17 50
etat-civil@chene-bougeries.ch

Contrôle de l'habitant

Nationalité suisse :
Mairie de Puplinge
T 022 860 84 40

Service étrangers :

Office cantonal de la population
et des migrations (OCPM)
Rte de Chancy 88 – 1213 Onex
T 022 546 47 95

Salle du Conseil municipal

Rue de Graman 66 – 1241 Puplinge

Local de vote

Salle communale
Rue de Graman 66 – 1241 Puplinge
T 022 349 75 57 (uniquement durant les
horaires officiels des votations/élections)

Local voirie

Route de Cornière 70 – 1241 Puplinge

Cimetière

Ch. de la Brenaz – 1241 Puplinge

Exécutif



MARTI Gilles
Maire - GIC

Administration générale (personnel) - Bâtiments -
Sécurité (police municipale, gardes auxiliaires,
service du feu, protection civile) - Mobilité
(routes, chemins pour piétons, transports publics) -
Agriculture - Aménagement du territoire -
Gestion des eaux - Information - Sociétés
communales.



GRAND Jérôme
Adjoint - PB

Culture (animation, fêtes communales, bibliobus,
marchés) - Sports (terrains de sport, salles
de sport, loisirs, parcs et places de jeux) -
Cohésion sociale (petite enfance, aide sociale,
chômage, solidarité internationale - aînés) -
Voirie (gestion des déchets, points de collecte) -
Énergie.



**NUSSBAUM
Nicolas**
Adjoint - GIC

École - Parascolaire - État civil - Finances -
Logement - Naturalisation - Taxe Professionnelle
communale

Conseil municipal



**ACKERMANN
Valentin** - PB



**BERNARDO
Galia** - PB



**BRÜLHART
Christian** - GIC



**DI STASI
Carole** - PB



**DROZ
Frédéric** - GIC



**FILLET
Eric** - GIC



**FOGAL
Fabien** - PB



**HUNZIKER
Thomas** - GIC



**LÄDERACH
Vincent** - GIC



**NICOLE
Didier** - GIC



**PRY
Raquel** - PB



**RION SANTORU
Caroline** - GIC



**RODRIGUEZ
Javier** - PB



**SCHMELZER
Etienne** - GIC



**VERMEULEN
Fabienne** - PB



**ZIMMERMANN
Marcel** - GIC



**ZWAHLEN
Marc** - GIC

GIC:
Groupement
Intérêts
communaux

PB:
Puplinge
Bouge

Commissions du Conseil Municipal

	AMÉNAGEMENT MOBILITÉ TRAVAUX	FINANCES PATRIMOINE ÉCONOMIE LOCALE	ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ÉNERGIE - DURABILITÉ SÉCURITÉ	COHÉSION SOCIALE SOLIDARITÉ CULTURE SPORTS	SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	Commision ad hoc RÉAMÉNAGEMENT PLACE ROSE
Président-e	DI STASI Carole	HUNZIKER Thomas	ZWAHLEN Marc	VERMEULEN Fabienne	FILLET Eric	DROZ Frédéric
Vice-Président-e	LÄDERACH Vincent	RION SANTORU Caroline	ACKERMANN Valentin	HUNZIKER Thomas	PRY Raquel	VERMEULEN Fabienne
Membres	ACKERMANN Valentin	BERNARDO Galia	DI STASI Carole	BERNARDO Galia	BRÜLHART Christian	BRÜLHART Christian
	DROZ Frédéric	DROZ Frédéric	FOGAL Fabien	BRÜLHART Christian	NICOLE Didier	FOGAL Fabien
	FILLET Eric	PRY Raquel	NICOLE Didier	LÄDERACH Vincent	RODRIGUEZ Javier	NICOLE Didier
	FOGAL Fabien	SCHMELZER Etienne	SCHMELZER Etienne	PRY Raquel		PRY Raquel
	ZIMMERMANN Marcel	ZWAHLEN Marc	ZIMMERMANN Marcel	RION SANTORU Caroline		RION SANTORU Caroline
				RODRIGUEZ Javier		RODRIGUEZ Javier
						ZWAHLEN Marc

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Carte d'identité

Les personnes de **nationalité suisse officiellement domiciliées sur la commune** peuvent commander leur carte d'identité à la réception de la Mairie. Il faut présenter les documents suivants :

- ancienne carte d'identité
- photo récente, qualité et format passeport répondant aux exigences fédérales
- livret de famille / certificat individuel d'état civil (acte de naissance)

Concernant les personnes mineures (-de 18 ans) :

- Présence d'une personne titulaire de l'autorité parentale ou du curateur muni d'une pièce d'identité. En cas de parents divorcés ou non mariés, présentation du formulaire de procuration pour représentant légal complété et signé par le parent absent avec copie de sa pièce d'identité
- Signature obligatoire dès l'âge de 7 ans (présence indispensable).

Selon votre situation, des pièces complémentaires peuvent être exigées (voir sur www.ge.ch). En cas de perte, fournir une attestation de perte (Service des objets trouvés) et en cas de vol, une déclaration de vol (poste de police).

Passeport seul ou avec carte d'identité

La demande se fait en ligne (<https://www.ge.ch/commander-documents-identite-suisse>) et la prise de données biométriques s'effectue au secteur passeports de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

OCPM - Centre cantonal de biométrie

Rte de Peney 2 - 1214 Vernier
T 022 546 46 03

	Carte d'identité seule	Passeport seul	Offre combinée : passeport + carte d'identité	Délai / Validité
Lieu de commande	Commune de Puplinge	OCPM Passeports (Vernier)	OCPM Passeports (Vernier)	Délai 10 jours ouvrables
Enfant et jeune jusqu'à 18 ans	CHF 35.-*	CHF 65.-*	CHF 78.-*	Valable 5 ans
Adulte dès 18 ans révolus	CHF 70.-*	CHF 145.-*	CHF 158.-*	Valable 10 ans

* Prix comprenant les frais de port s'élevant à CHF 5.- par document (envoi en recommandé).

Démarches OCPM

Les personnes suisses peuvent effectuer les démarches suivantes en Mairie :

- Arrivée à Puplinge en provenance d'un autre canton/pays - Genevois-e : gratuit / Confédéré-e : CHF 50.-
- Changement d'adresse (arrivée à Puplinge avec ancienne adresse dans le canton) - gratuit
- Départ du canton ou de la Suisse - gratuit
- Attestation de départ - CHF 25.-
- Attestation de résidence - CHF 25.-
- Déclaration de domicile - CHF 25.-
- Certificat de domicile (Confédéré-e) - CHF 50.-

Les personnes étrangères ainsi que les couples mixtes doivent contacter :
OCPM - Service étrangers
Rte de Chancy 88 - 1213 Onex
T 022 546 47 95
www.ge.ch/organisation/ocpm-service-etrangers

Attestation de vie

Lorsqu'une personne habitant la commune doit prouver qu'elle est en vie (pour le versement d'une rente par exemple), il lui suffit de passer à la réception de la Mairie. Il est impératif de venir en personne et d'amener le document qui doit être complété ainsi qu'une pièce d'identité valable. Si la personne ne peut pas se déplacer pour des raisons de santé, il faut alors prendre contact avec la Mairie au 022 860 84 40.

Location de salles

Différentes salles sont proposées à la location (hors vacances de Noël et d'été) aux personnes majeures officiellement domiciliées à Puplinge :

- salle communale (rue de Graman 66) : 120 personnes / CHF 150.-
- salle de réunion (rue de Graman 64) : 20 personnes / CHF 60.-
- Carnotzet (Moutonnerie / rte des Brolliets 8) : 40 personnes / CHF 50.- en semaine et CHF 100.- le samedi ou le dimanche
- Arcade 12 - local des associations (rue de Frémis 12) : 30 personnes / tarif sur demande.

Une caution de CHF 200.- est demandée en sus pour chaque location de salle.

Location du minibus

La commune dispose d'un minibus de 9 places (chauffeur compris) qu'elle propose à la location à des tarifs avantageux. Seules les personnes de plus de 25 ans, officiellement domiciliées à Puplinge et en possession d'un permis de conduire valable (catégorie B) depuis plus de 3 ans, ont la possibilité de le louer. Renseignements, tarifs et réservations auprès de la Mairie. Une caution de CHF 200.- est demandée en sus pour chaque location du minibus.

Prêt de tables et de bancs

Les personnes officiellement domiciliées à Puplinge ont la possibilité d'emprunter jusqu'à :

- 10 tables (dimensions 220 x 80 cm)
- 20 bancs.

La réservation est à faire à la réception de la Mairie. La personne qui loue prendra rendez-vous avec le service technique pour retirer et rapporter le matériel au local voirie, situé à la rte de Cornière 70. Pas de livraison possible.

SUR DEMANDE À LA RÉCEPTION

- Abonnements et billets TPG
 - Carte TPGpay rechargeable CHF 20.-/50.-/ 100.-
 - Carte journalière CFF dégriffée Commune pour voyager dans toute la Suisse durant 1 jour (dans le rayon de validité de l'abonnement général).
 - Carte de communier valable pour la piscine de Thônex et la patinoire de Sous-Moulin / enfant, AVS : gratuit / adulte : CHF 10.-. Validité 2 ans.
 - P'tite poubelle verte (pour le tri des déchets de cuisine) avec un rouleau de sachets biodégradables (1 par ménage)
 - Sakatri (tri des déchets recyclables)
 - Chéquier culture (gratuit pour les ayants droit)
 - Médaille pour chien CHF 10.- (frais admin.)
- Paiement en espèces, par carte ou par Twint.*

SOCIAL

Prestations sociales

En cas de changement de situation personnelle ou de difficulté sociale, les habitant-e-s de Puplinge peuvent contacter :

- Service de la cohésion sociale de Thônex
T 022 869 39 70 / social@thonex.ch
- Travailleuse sociale communautaire de Puplinge
T 022 860 84 40
- Pro Senectute Genève (pour les aîné-e-s)
T 022 867 05 65.

TSHM Arve-Lac (FASe)

Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sont à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans pour tout type de suivi, de projet individuel ou collectif, de formation professionnelle, d'accès à l'emploi ou pour toute autre question. L'équipe d'animation propose des permanences et activités à Puplinge et dans la région Arve-Lac.
www.facebook.com/tshm.fase

Trois Chêne Emploi

Permanence qui accompagne et conseille les personnes en recherche d'emploi :
Trois Chêne Emploi
Rue du Gothard 13 - 1225 Chêne-Bourg
T 022 348 45 72 / contact@3chene-emploi.ch
www.action3chene.com

LOGEMENTS / LOCAUX

La Fondation de la commune de Puplinge est propriétaire des objets suivants :

Appartements

Cornière 27, 29 et 31
Courtil 2
Frémis 2 à 12, 9, 22 et 61
Frémis (IEPA) dès fin 2024
Graman 60 et 62

Locaux commerciaux

Frémis 2 à 12, 22 et 24
Graman 12 et 62

Les demandes de logements et de locaux commerciaux se font en remplissant un formulaire disponible sur le site www.puplinge.ch et à la réception. La demande doit être réactivée chaque année.

PETITE ENFANCE

Espace de vie infantine (EVE) Graines de Patenailles

Rue de Graman 58 - 1241 Puplinge
T 022 339 89 58
Directrice: M^{me} Géraldine LEGRAND
info@eve-puplinge.ch - www.eve-puplinge.ch

CRÈCHE

Enfants de 4 mois à 4 ans domiciliés sur les communes de Puplinge, Presinge, Choulex.

- Horaires: du lundi au vendredi 7h30 - 18h30

JARDIN D'ENFANTS

Enfants de 18 mois à 4 ans domiciliés sur les communes de Puplinge et de Presinge.

- Horaires: lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Accueil familial de jour

Association KOALA
Rte de Mon-Ideé 47 - 1226 Thônex
T 022 349 30 66
info@koala-ge.ch - www.koala-ge.ch

ENSEIGNEMENT & ÉDUCATION

École de Puplinge

Enseignement primaire (1P à 8P)
Rue de Graman 52 - 1241 Puplinge
T 022 349 75 69
Directrice d'établissement Vandœuvres / Choulex / Cologny / Pré-Picot / Puplinge:
M^{me} Michèle Déchamboux
T 022 750 22 16

GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire)
Rue de Graman 58 - 1241 Puplinge
www.giap.ch

Responsable de secteur: M. Eric BRANCHE
T 079 677 22 19 - secteur24@giap.ch

- Restaurant scolaire: 11h30-13h30
- Activités parascolaires: 16h00-18h00

Pour annoncer une absence, connectez-vous à votre compte my.giap.ch. Si vous n'avez pas de compte, laissez un message vocal (pas de SMS) sur le répondeur du 079 909 51 15.

ÉCONOMIE LOCALE

Commerces

BOUCHERIE

Boucherie de Puplinge

Rue de Graman 62 - 1241 Puplinge
T 022 349 72 62

Heures d'ouverture:

Mardi au vendredi	08h00 - 12h30 14h30 - 18h45
Samedi	08h00 - 12h30 14h30 - 17h00

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Tea-room Philippe Taillé

Rue de Graman 87 - 1241 Puplinge
T 022 349 02 77

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi	06h30 - 18h30
Samedi	06h30 - 17h30
Dimanche	06h45 - 17h30

CÉRAMIQUE

La Maison de Nathalie

Atelier de céramique / Boutique d'artistes
Rue de Frémis 10 - 1241 Puplinge
T 078 658 38 09
www.lamaisondenathalie.com

Heures d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 18h00

COIFFURE

Art de pl'hair

Rue de Frémis 8 - 1241 Puplinge
T 022 348 34 35

Heures d'ouverture:

Mardi au vendredi	09h00 - 18h30
Samedi	08h00 - 14h00

ÉPICERIE

Le Petit Caddie

Rue de Graman 89 - 1241 Puplinge
T 022 349 06 35

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi	07h30 - 12h30 14h30 - 19h00
Samedi	07h30 - 12h30

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Institut Fleur de Lotus

Rue de Frémis 4 - 1241 Puplinge
T 077 492 40 08
www.institutfleurdelotus.ch

FLEURISTES

Aux voyages fleuris - Fleuriste événementiel

Rte de Puplinge 24 - 1241 Puplinge
T 078 956 44 61

Instagram @auxvoyagesfleuris

Jours d'ouverture:

Jeudi: stand au marché (place communale)
Autres jours: sur rendez-vous

Brocéliande - Atelier de création florale

Rue de Frémis 10 - 1241 Puplinge
T 078 680 73 93
www.atelierfloralbroceliande.ch

Heures d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 18h00

ONGLERIE

Rue de Frémis 6 - 1241 Puplinge
T 079 195 36 52 - Sara

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi	12h30 - 18h30
Samedi	sur rendez-vous

PHARMACIE

Pharmacie de Puplinge

Rue de Graman 89 - 1241 Puplinge
T 022 349 05 48 - F 022 349 06 36

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi	08h30 - 12h00 14h00 - 18h30
Samedi	08h30 - 12h00

Marchés / Stands / Vente directe

MARDI - place communale

Food trucks

MARCHÉ du JEUDI - place communale

De 7h00 à 18h00 (juillet/août: 7h00 à 13h00)
Fruits / légumes - Isabelle & Christophe Bréasson
Fleurs / plantes - Aux voyages fleuris
Food trucks

Marché des 4 SAISONS - place communale

Stands d'artisanat local / food trucks
Quatre vendredis par an en mars, juin, septembre, décembre

Marché à la FERME BRÉASSON

Rte de Puplinge 18 - 1241 Puplinge
Mardi de 7h00 à 13h00
Fruits / légumes / fleurs / plantes

Marché à la FERME GONIN

Rte de Cornière 32 - 1241 Puplinge
www.fermegonin.ch
Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 13h00
Fruits / légumes / produits du terroir

Vente directe à LA FERME DE L'ENCLOS

Rte de Puplinge 18 - 1241 Puplinge
www.lafermedelenclos.com
Oeufs/huiles/fromages/viande boeuf, agneau

Vente directe chez TAVERNEY FLEURS

Ch. des Fleurs 6 - 1241 Puplinge
www.facebook.com/Taverneyfleurs
Lundi à samedi 8h00 à 17h00
Fleurs, salades, herbes aromatiques

Restaurants / Buvette

Restaurant Au Cheval Blanc

Rue de Graman 12 - 1241 Puplinge
T 022 349 48 14
Fermé le mardi et le mercredi

Café-restaurant de la Poste

Rue de Graman 15 - 1241 Puplinge
T 022 349 25 80
Fermé le dimanche soir et le lundi

Restaurant pizzeria Mamma Lisa

Route de Mon Idée 24 - 1241 Puplinge
T 022 860 11 00
Fermé le lundi

Buvette Puplinge Sports & Loisirs

Ch. de la Brenaz 15 - 1241 Puplinge
www.sl-puplinge.ch/la-buvette/

Services

BANQUE - Raiffeisen

Rue de Graman 62 - 1241 Puplinge
Bancomat intérieur (CHF / Euros)
7 jours / 7 de 6h00 à 22h00

POSTE - Filiale de Puplinge
Rue de Frémis 24 - 1241 Puplinge
T 0848 888 888

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi 09h00 - 12h00
14h30 - 18h00
Samedi 09h00 - 11h00

ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Médecin

D^r Didier AMBLARD
Généraliste et soins à domicile
Ch. de Pré-Marquis 1B - 1241 Puplinge
T 022 348 37 57

Accompagnement personnes avec handicap physique / psychique

M^{me} Christine DEMIERRE
Éducatrice spécialisée, diplômée ISNA
Uniquement au domicile du patient
T 078 818 06 54

Art-thérapie

L'AUGE - Espace d'art-thérapie
M^{me} Dania APPEL
Art-thérapeute spécialisée en psychogénéalogie
Rue de Graman 8 - 1241 Puplinge
T 078 652 22 03
www.l-auge.ch

Consultations parents-enfants

Consultations IMAD (gratuit, sans rendez-vous)
Rue de Frémis 2 - 1241 Puplinge
T 022 420 20 00
www.imad-ge.ch

Hypnothérapie

M. David POMIES
Hypnothérapeute (hypnose Elmanienne)
Séance au domicile du patient
T 076 255 67 58

Physiothérapie

M^{me} Déborah CURRAT MARTIN
Physiothérapeute ASP/AGP
Rue de Graman 12 - 1241 Puplinge
T 079 222 59 69

M. Florin ROULET
Physiothérapeute
Soins uniquement au domicile du patient
T 076 381 64 22

Préparation à la naissance

M^{me} Elisabeth SAN JUAN
Sage-femme
T 077 406 53 60

Réflexothérapie

M^{me} Yukari NUSSBAUM
Réflexothérapeute
Rue de Graman 21B - 1241 Puplinge
T 079 365 66 15
www.reflexotherapeute.ch

Thérapies naturelles

Cabinet Fleur de Lotus
M^{me} Patrizia TARTAGLIONE
Rue de Frémis 4 - 1241 Puplinge
T 077 424 41 78
www.cabinetfleurdelotus.ch

SANTÉ

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)

Urgences adultes
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2 - 1205 Genève
T 022 372 81 20

Urgences pédiatriques (jusqu'à 16 ans)
Avenue de la Roseraie 47
T 022 372 45 55

Urgences gynécologique et d'obstétrique
Bd de la Cluse 30 - 1205 Genève
T 022 372 42 36

Hirslanden Clinique des Grangettes

Ch. des Grangettes 7 - 1224 Chêne-Bougeries
Urgences adultes
T 022 305 07 77

Urgences pédiatriques
T 022 305 05 55

SÉCURITÉ

Police

Poste de police de Chêne
Rue de Genève 93 - 1226 Thônex
T 022 427 68 30
En cas de non-réponse : T 022 427 81 11

Police municipale

Service Police municipale de Thônex
Guichet communal
Av. de Tronchet 13A - 1226 Thônex
T 022 869 39 02
En cas de non-réponse : T 022 869 39 99

Pompiers

Sapeurs-pompiers de Presinge-Puplinge
Capitaine : M. Jérôme DUCIMETIÈRE
Rte des Brolliets 8 - 1241 Puplinge
info@cp301.ch

Gardes ruraux

Gardes ruraux Seymaz-région
Rte de Jussy 312 - 1254 Jussy
T 022 888 15 15
info@jussy.ch

Protection civile

ORPC Voiron
Office Intercommunal de Protection Civile
Rte de Mon-Ideé 49 - 1226 Thônex
T 022 349 93 95
contact@orpcvoiron.ch

Patrouille scolaire

Présence aux passages piétons situés à proximité du groupe scolaire les jours d'école :
– matin : 7h40 à 8h50 (mercredi 7h40 à 8h10) / 11h30 à 11h50
– après-midi : 13h10 à 14h / 16h à 16h20 (mercredi excepté).

URGENCES

Police	T 117
Pompiers	T 118
Ambulance	T 144
La Main Tendue	T 143
Pro Juventute (aide enfants/jeunes)	T 147

Défibrillateurs

- Rue de Graman 68 - cour de la Mairie
- Rue de Graman 52 - préau couvert de l'école (côté ch. de la Brenaz)

À utiliser uniquement en cas d'arrêt cardio-respiratoire. La machine donne les directives à suivre, étape par étape.



ANIMAUX

Faune et Flore

Gardes de l'environnement
Office cantonal de l'agriculture et de la nature
T 022 388 55 00

Ostéopathie pour animaux

M^{me} Marlène MARET
Ostéopathe animalier à domicile
T 079 837 86 79
www.animauxosteo.ch

RAMONAGE

Ramoneur d'Arrondissement

M. Henri VENETZ
T 079 358 40 55
henri.venetz@bluewin.ch

VIE RELIGIEUSE

Paroisse Catholique

Église du Bon-Pasteur
Rue de Graman 85 - 124 Puplinge

Unité pastorale La Seymaz
Paroisse de Presinge-Puplinge
Rte de La-Louvière 14 - 1243 Presinge
T 022 750 13 05
https://up-laseymaz.ch/presinge-puplinge/

Paroisse Protestante

Jussy - Gy - Meinier - Presinge - Puplinge
Ch. de la Laiterie 4 - 1254 Jussy
T 022 759 14 44
https://jussy.epg.ch

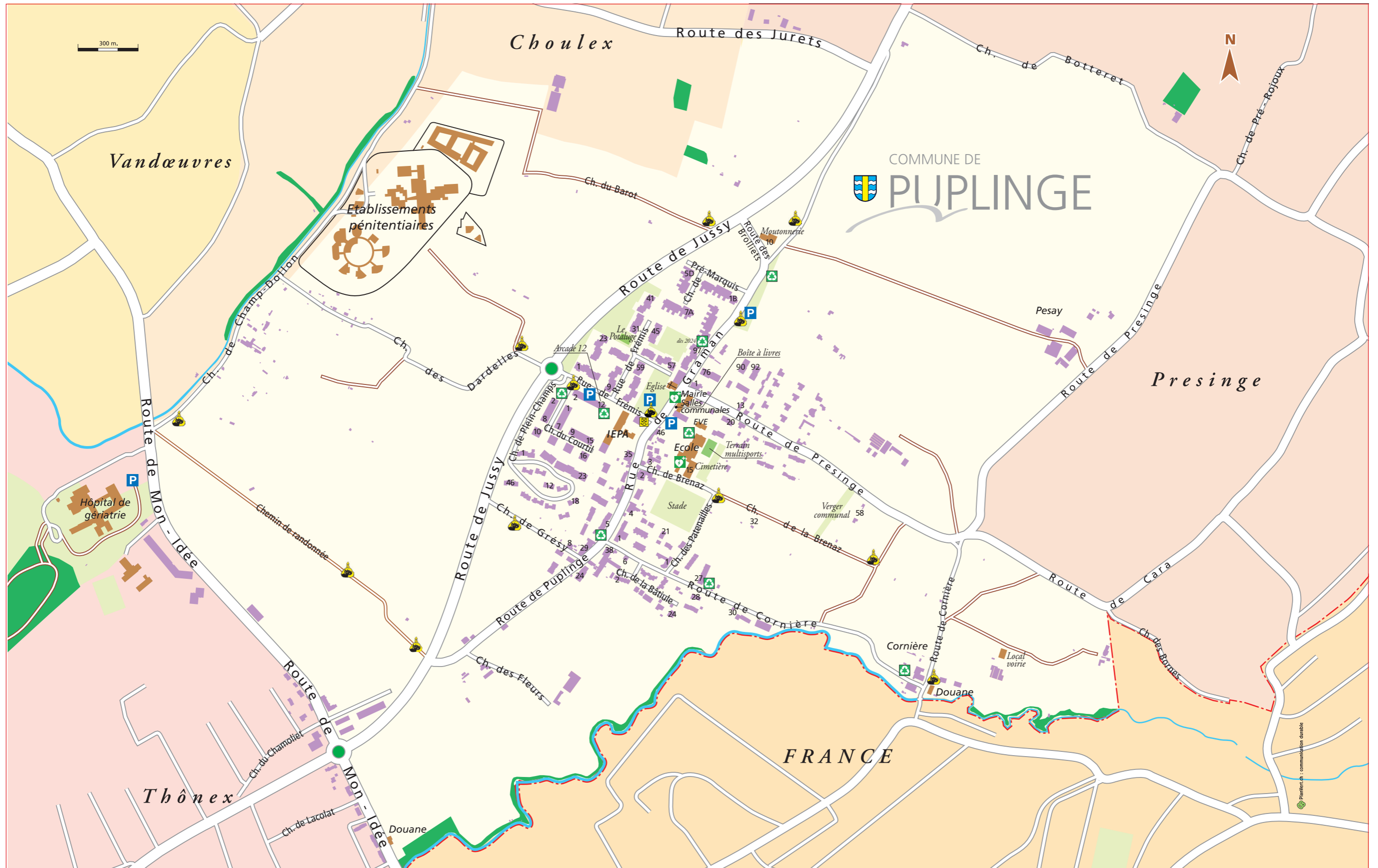
MOBILITÉ

TPG

Lignes de bus : 31 - 32* - 33* - 37 - tpgFlex
*également en réseau nocturne le week-end.

Mobility

Voiture Mobility, disponible sur le parking Graman du groupe scolaire pour les titulaires d'un abonnement Mobility (www.mobility.ch).



SOCIÉTÉS COMMUNALES

Amicale de Pétanque La Sphère

M. Marc GERAUD
 lasphere@lasphère.ch
 www.lasphère.ch

Amicale de Puplinge

p/a M. Serge GONIN
 Rte de Cornière 32 - 1241 Puplinge
 T 079 332 08 05

APE Puplinge - Association des parents d'enfants de Puplinge

M^{me} Sarah SANDOZ
 info@ape-puplinge.ch
 www.ape-puplinge.ch

Association des Intérêts de Plein-Champs

p/a M^{me} Anne NEUVECELLE
 Ch. de Plein-Champs 28 - 1241 Puplinge
 anne.neuvecelle@gmail.com

Bien Vivre à Puplinge - BVAP

M. Philippe HUBER
 Ch. de la Brenaz 15 - 1241 Puplinge
 www.bvap.org
 bvap@bluewin.ch

Club 43 (pompiers)

M. Gilbert BURTIN
 Rte des Brolliets 8 - 1241 Puplinge

Club des Aînés de Puplinge

M. Jean-Marie COURT
 Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge
 www.puplinge.ch (accès directs: Club des Aînés)

Le Potaluge

M^{me} Bernice ELGER
 potaluge@gmail.com

Les Érables

M^{me} Genny NICOLAI
 genny.n@bluewin.ch
 www.facebook.com/leserablesartisans

Les Puplingeaises

p/a M^{me} Ariane SCHAFROTH
 Rue de Frémis 43 - 1241 Puplinge
 ariane.schafroth@gmail.com

Puplinge Classique

M. François-Xavier POIZAT
 Rue de Graman 6 - 1241 Puplinge
 www.puplinge-classique.ch

Puplinge Fête l'Artisanat

M. Fausto TARTAGLIONE
 info@puplingeartisanat.ch
 www.puplingeartisanat.ch

Puplinge Solidaire

M^{mes} Sophie SANDOZ, Fabienne VERMEULEN,
 Anaïs WEIDMANN
 www.puplinge-solidaire.ch

Puplinge, Sports & Loisirs

MM. Francesco RANZA, Marc SANTORU
 Ch. de la Brenaz 15 - 1241 Puplinge
 info@puplinge-sl.ch
 https://sl-puplinge.ch

PuplinJoie

p/a M^{me} Claudine CHIRIATTI
 Ch. de Pré-Marquis 3C - 1241 Puplinge
 info.puplinjoie@gmail.com

Pupl'n'Ride

puplnride@gmail.com
 www.puplnride.ch

LOISIRS - CULTURE - MUSIQUE

Céramique**La Maison de Nathalie - Atelier céramique**

M^{me} Nathalie INSOMBY MORICEAU
 Rue de Frémis 10 - 1241 Puplinge
 T 078 658 38 09
 info@lamaisondenathalie.com
 www.lamaisondenathalie.com

Création florale / Mandala floraux**Brocéliande - Atelier de création florale**

M^{me} Laurence NASEL
 Rue de Frémis 10 - 1241 Puplinge
 T 078 680 73 93
 laurence@atelierfloralbroceliande.ch
 www.atelierfloralbroceliande.ch

Langues**Anglais**

M^{me} Réka OSVATH
 T 079 629 48 11
 reka.osvath@gmail.com

M^{me} Mitra STRUB

Ch. de Plein-Champs 9 - 1241 Puplinge
 T 079 350 31 97
 panahpourm@gmail.com

Italien - élèves du primaire / secondaire

Consulat général d'Italie
 Comitato Assistenza Educativa
 T 022 344 26 20
 cae-ginevra@bluewin.ch

Lecture**Boîte à livres**

Rue de Graman 64 - 1241 Puplinge
 Échange et partage de livres récents et en bon état. Dépôt en nombre interdit.

Bibli-o-bus

Le Bibli-o-bus est un service de la Ville de Genève proposé dans les communes du canton de Genève en collaboration avec l'Association des communes genevoises. Présence à Puplinge sur la place communale un vendredi sur deux de 15h00 à 18h00 (sauf en juillet août 1x/mois). Dates disponibles sur www.puplinge.ch, rubrique loisirs.

Musique / Chant**Chorale «L'air de rien»** (chanson française)

M^{me} Marie-Claude KIENER
 Rue de Frémis 21 - 1241 Puplinge
 T 079 755 61 60
 mc.kiener@hotmail.com

Conservatoire de Genève

Initiation musicale, formation musicale, piano, violon, etc.
 M^{me} Claude DOROT
 T 076 344 92 34
 claudedoriot@cmg.ch

Guitare (cours privés à domicile pour enfants/adultes)

M. Dimitry DERUAZ
 T 078 899 80 66
 dimitry.deruaz@gmail.com

Piano débutant (méthode Jacques Dalcroze, instrument et solfège)

M^{me} Marie-Claude KIENER
 Rue de Frémis 21 - 1241 Puplinge
 T 079 755 61 60
 mc.kiener@hotmail.com

Piano / musique (cours privés, tous niveaux, tous âges)

M^{me} Antoinette STEINBRUCHEL
 Ch. du Courtil 2 - 1241 Puplinge
 T 076 297 35 33
 antsteinbruchel@gmail.com

Piano / solfège

M^{me} Claude DOROT
 T 076 344 92 34
 claudedoriot@cmg.ch

SPORT - DANSE - DÉTENTE

Badminton

Badminton Club Puplinge
 M. Yann KENZÉY
 T 076 436 36 27
 yann@kenzey.ch

Basketball

Basketball Puplinge
 M^{me} Isabelle BRÉASSON
 T 076 579 44 61
 info@puplingebasket.ch

Boxe

ABC Athletic Boxing Cardio-training
M. Thierry PASCHE
T 079 348 18 36
t.pasche@bluewin.ch

Danse (4 à 6 ans)

Multi-danses / Modern jazz (9 ans à ados)

M^{me} Ionna SAMARTZIS
T 078 602 83 27
ioannasam1261@gmail.com

Danse-improvisation hip-hop (dès 16 ans)

Compagnie Mûes
M^{me} Héloïse DELL'AVA
T 078 205 50 11
compagniemues@gmail.com

Entraînement musculaire, abdominal, cardio-training

Get fit
M^{me} Leigh Anne BOONZAIER
T 079 466 70 95
leigh.getfit@gmail.com

Escrime

Action Escrime
M. Hugo DESBIENS
T 079 213 42 84
info@action-escrime.ch

Essentrics®

M^{me} Stéphanie ANTILLE ETZLINGER
T 079 720 09 41
stephanie.etzlinger@gmail.com

Football - juniors, actifs, vétérans

Football féminin - sections féminines

FC Puplinge
M. Laurent DUFAU
T 079 249 21 14
info@fcuplinge.ch

Gym Dames

Gym des Aînés mixte

M^{me} Ruth NIGGLI
T 022 349 47 15

Gym Dames Puplingeaises

M^{me} Geneviève JEANNET
T 078 724 08 74
g.jeannet.07@gmail.com

Gym dos avec le ballon Swiss

**Gym-Fit & maintien
Gym Pilates**

Communes-Ecole
T 022 388 16 78
www.communes-ecole.ch

Gym dos / Pilates

M^{me} Suzanne DEGOUMOIS
T 022 349 43 11 - 079 670 64 79
sdegoumois@bluewin.ch

Gym mixte

Groupe mixte de gymnastique de Puplinge
M. Michael VERNET
T 079 884 21 38
m.vernet@bluewin.ch

Méditation & respiration

Communes-Ecole
T 022 388 16 78
www.communes-ecole.ch

Netball (équipe féminine)

M^{me} Caroline WELCH-BALLENTINE
T 00 33 6 19 60 90 19
caroline@meiniernetball.ch
www.meiniernetball.ch

Patinage artistique à roulettes (5 à 18 ans)

Geneva Roller Skating
M^{me} Francesca REDAELLI
T 078 649 01 42
geneva.roller.skating@gmail.com

Pétanque

Amicale de Pétanque La Sphère
M. Marc GERAUD
lasphere@lasphere.ch
www.lasphere.ch

Pilates

Pilatoyoga

Ça marche
M^{me} Catherine MERLIER
T 00 33 6 38 98 34 87
catmarchewalking@gmail.com
www.catmarchewalking.ch

Pilates

M^{me} Suzanne DEGOUMOIS
T 022 349 43 11 - 079 670 64 79
sdegoumois@bluewin.ch

Pilates

M^{me} Silvia PERDICHIZZI
T 076 396 09 03
p.silvia@hispeed.ch

Pilates

M. Sacha VEYRAT
T 079 378 94 40
sasha.veyrat@bluewin.ch

Sophrologie, Relaxation, Méditation, Yoga

M^{me} Catherine SCIARINI DUFEIL
T 079 522 76 08
sciarinidu@yahoo.fr

Taekwon-do

Taekwon-do ITF Léman
M. Jules HUNZIKER
T 076 693 64 02
taekwondo@itfleman.ch

Taiji & Qigong

M^{me} Lingling YU VON HALLER
T 022 860 00 38 - T 079 335 65 99
lingling.yu1@bluewin.ch
www.swisstaiji.ch

Tchoukball

Tchoukball Baby tchouk (3 à 6 ans)

Tchoukball Puplinge
M. Daniel BUSCHBECK
T 022 796 67 66
info@tchoukballgeneve.ch
www.tchoukballgeneve.ch

Tennis de table

CTT Puplinge
M. Alexandre CAMELIN
T 078 827 69 73
info@ctt-puplinge.ch
https://ctt-puplinge.ch

Yoga

Ça marche
M^{me} Catherine MERLIER
T 00 33 6 38 98 34 87
catmarchewalking@gmail.com
www.catmarchewalking.ch

Yoga

Yoga thérapeutique

Yoga mobilité et souplesse pour tous

Communes-Ecole
T 022 388 16 78
www.communes-ecole.ch

Yoga ludique pour enfants (dès 2 ans)

Yoga pour ados / adultes

M^{me} Laetitia CUDINI
T 078 318 47 38
laetitia.cudini@gmail.com

Zumba & renforcement musculaire

Zumba Gold & renforcement musculaire

So'Dance
M^{me} Marie ZURBRIGGEN
T 079 625 07 93
marie.zurbruggen@bluewin.ch

Le tableau hebdomadaire du planning des cours donnés dans les salles de la commune est à disposition sur le site www.puplinge.ch et en Mairie.

COMMUNES-ÉCOLE

L'association Communes-École propose des cours dans les secteurs suivants :

Arts & Arts créatifs / Cuisine / Culture & Culture générale / Détente & Bien-être / Informatique / Langues / Nature & Voile / Sports & Danses.

Association Communes-École

Collège de Bois-Caran

Ch. de Bois-Caran 40

1245 Collonge-Bellerive

T 022 388 16 78

communes.ecole@bluewin.ch

https://communes-ecole.ch

Street workout

Éléments fixes, situés derrière l'école, permettant de pratiquer un entraînement physique. Horaires voir ci-dessous.

Terrain multisport

Situé derrière l'école, ce terrain est ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	17h00 - 22h00
Mercredi	12h00 - 22h00
Samedi	08h00 - 22h00
Dimanche, jours fériés et vacances scolaires	09h00 - 22h00

Il est réservé aux établissements scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	08h00 - 17h00
Mercredi	08h00 - 12h00

ACTIVITÉS SPORTIVES À PROXIMITÉ

Patinoire

Centre Sportif de Sous-Moulin
Rte de Sous-Moulin 39 - 1226 Thônex
www.cssm.ch

T 022 305 00 00

Piscine

Piscine de Thônex
Ch. de Marcelly 8 - 1226 Thônex

T 022 348 72 50

École de natation : T 022 349 04 22

Bassin intérieur et bassin extérieur
Horaires disponibles sur le site de la commune
de Thônex : www.thonex.ch.

Ski

Ski Club Meinier
Rte de La-Repentance 86 - 1252 Meinier
info@sccm.ch
www.skiclubmeinier.ch

Tennis

Tennis Club de Presinge
Rte de Presinge 139 - 1243 Presinge
contact@tc-presinge.ch
www.tc-presinge.ch

POTAGER VILLAGEOIS

Quartier de la rue de Frémis

Le Potaluge est un potager villageois situé à côté de la place « grise », entre les immeubles de la rue de Frémis, vers le « pré aux luges », d'où son nom. Il a été créé au printemps 2014 par la commune de Puplinge - en collaboration avec l'association equiterre. Sa gestion est assurée par l'association Le Potaluge qui se tient à votre disposition si vous cherchez quelques mètres carrés à cultiver.

Association « Le Potaluge »

M^{me} Bernice ELGER

potaluge@gmail.com

VERGER COMMUNAL

Chemin de la Brenaz

Ce verger est né d'un projet, mené par Pro Natura en collaboration avec la commune et l'école de Puplinge. Une parcelle de 1'662 m², située entre le chemin de la Brenaz et la route de Presinge, a été transformée en verger à hautes tiges. Entre 2014 et 2016, les élèves de l'école ont participé aux plantations de quelque 20 arbres fruitiers et 90 arbustes servant à former une haie vive et ayant pour effet de renforcer la biodiversité.

Le verger communal peut être observé depuis le chemin de la Brenaz, en restant à l'extérieur du périmètre et en ne touchant pas aux arbres et à leurs fruits. Les animaux et la nature vous en seront reconnaissants.

Depuis 2019, des ruches ont été installées sur la commune. Chacune d'elle accueille une colonie qui passe de 10'000 abeilles en hiver à 50'000 en été. Un apiculteur se charge de contrôler régulièrement les ruches et de nourrir la colonie à certaines périodes de l'année.

DÉCHETS

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont levées les mardis et vendredis entre 7h et 15h (sauf exception jours fériés). Les containers doivent être déposés

soit le jour de la levée, avant 7h, soit la veille au soir dès 18h30 et doivent être rentrés le jour de la levée, au plus tard à 19h. Il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles au bord de la route hors container. Concessionnaire voirie : Consortium Seymaz.

Déchets recyclables

Verre, PET, papier, carton, fer blanc, aluminium, piles, déchets de cuisine, capsules de café sont récupérés à Puplinge aux points de collecte **Brolliets, Cornière N°29, Cornière/douane, Courtil, Frémis, Graman N°60, Graman N°99 (en 2024) et Grésy** (emplacements indiqués sur le plan de la page centrale). Les déchets de jardin et textiles sont récoltés uniquement au point de collecte Brolliets.

Déchets de cuisine

Chaque ménage de Puplinge a la possibilité de recevoir gratuitement la « P'tite poubelle verte » et un rouleau de sacs compostables pour la récupération des déchets de cuisine. Il est impératif d'utiliser uniquement des sachets compostables pour garantir la qualité du compost produit. Voici ce que vous pouvez mettre dans la petite poubelle verte :

- coquilles d'œufs
- épluchures (fruits et légumes)
- restes cuits ou crus (y compris viande, os, poisson, coquillages)
- produits avariés (pain, viande, légumes, plats cuisinés, produits laitiers, etc.)
- thé et marc de café (pas de capsules)
- fleurs et plantes d'appartement (sans le pot)

Par contre, les litières pour animaux, les couches culottes (y compris biodégradables), les sacs d'aspirateurs et balayures, les bouchons de bouteille de vin ainsi que les mégots ne sont pas acceptés.

Les points de collecte de la commune sont équipés de poubelles de 140 litres permettant de récolter les déchets de cuisine.

Déchets de jardins

Selon le plan directeur cantonal des déchets, les entreprises et professionnels qui interviennent chez des particuliers ne peuvent plus déposer les déchets verts au centre de tri des Brolliets car il s'agit de déchets professionnels. Ils doivent se



rendre à la compostière Rive Gauche (100, route de Veigy - 1251 Gy).

Encombrants et déchets spéciaux - service MOBILITRI

Le service MOBILITRI - la déchetterie mobile de la rive gauche - récolte vos encombrants et déchets spéciaux 5 jours/7 à proximité de Puplinge. Les lieux de tri sont indiqués sur le site www.mobilitri.ch. Ce service est gratuit pour les particuliers et payant pour les entreprises. Pour l'utiliser, il est nécessaire de s'inscrire sur www.mobilitri.ch ou directement sur le lieu de tri. Vous obtenez votre Pass Mobilitri (Code QR) qui sera à présenter lors de chaque dépôt. L'accès se fait en véhicule sur une plateforme autour de laquelle se trouvent plusieurs bennes. Un box solidaire est également à disposition pour récupérer les objets en bon état, destinés aux œuvres d'entraide et caritatives. Une pesée du véhicule est réalisée avant et après le dépôt. La levée de vos déchets volumineux sur appel est possible (conditions sur www.mobilitri.ch).

Pour tout savoir sur le fonctionnement de MOBILITRI / demander votre Pass Mobilitri / accéder au calendrier (jours, horaires, lieux) / contacter le service sur appel des déchets volumineux, rendez-vous sur le site : www.mobilitri.ch.
Contact : info@mobilitri.ch

L'espace de récupération cantonal de la Praille est plus éloigné, mais reste à disposition :

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47 - 1227 Carouge.

Déchets d'entreprise

Moyennant le paiement d'une taxe annuelle, une attestation est délivrée aux entreprises de la commune leur autorisant l'accès aux points de collecte, pour autant que leurs déchets soient équivalents à ceux d'un ménage et ne soient pas des déchets verts.

Le tarif appliqué est de CHF 150.-/an pour un commerce et de CHF 100.-/an pour une entreprise (excepté micro-entreprise).

Les restaurants et la boucherie ont l'obligation de passer un contrat avec une entreprise pour le débarras des lavures.

Règlement de la commune sur les déchets

A consulter sur le site www.puplinge.ch/document/ sous Règlements communaux.

DOMAINE PUBLIC

Travaux et dépôts sur la voie publique

Aucun ouvrage ou empiètement ne peut être entrepris sans une autorisation préalable des services compétents, que se soit : fouille, échaffaudages, dépôts, enseignes ou pose de panneaux publicitaires visible du domaine public.

Souffleuse à feuilles

L'utilisation des souffleuses à feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est autorisée uniquement du 1^{er} octobre au 31 janvier : du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 (sauf les jours fériés).

Règlement Communal

Articles 1 et 3 du Règlement des parcs, promenades, jardins publics, préaux, places de jeux, stade et terrains de sports de la Commune de Puplinge du 03.01.2023 LC 36 331:

Article 1

1. Les emplacements communaux, soit les parcs, promenades, jardins publics, terrains de sports, places de jeux et préaux, situés sur le territoire de la commune de Puplinge et lui appartenant, servent au repos, à la détente et aux loisirs de la population.
2. Sont assimilés aux parcs, promenades et jardins publics, les pelouses, parterres et autres surfaces analogues.
3. Sont notamment des emplacements communaux régis par le présent règlement :
 - a) la place communale;
 - b) la place de jeux « gris-rose »;
 - c) le « pré aux luges » et la butte le long de la route de Jussy;
 - d) le préau de l'école;
 - e) la cour de la Mairie;
 - f) le terrain dit de la Vogue;

- g) le terrain de la Moutonnerie, y compris la surface en gravillons située devant la salle dite « carnotzet » et les terrains de pétanque;
- h) le stade.

4. Le cimetière, le terrain multisports et les centres de récupération sont régis par un règlement spécifique.

Article 3

1. Sous réserve de dispositions spéciales prévues dans le présent règlement et de dispositions temporaires édictées par l'Exécutif, les emplacements communaux sont ouverts et accessibles à la population en permanence et placés sous la sauvegarde des citoyens.
2. Le public peut librement accéder aux pelouses à pied.
3. Il est interdit de séjourner et de jouer sur les emplacements communaux entre 22h00 et 7h00, 9h00 les dimanches et jours fériés; demeure réservé le simple passage à travers ces emplacements, sous réserve de l'article 8, alinéa 4 du présent règlement. Cette interdiction n'est pas applicable lors de manifestations communales, sur les lieux de celles-ci et pendant les horaires dûment autorisés par l'Exécutif.
4. L'accès au préau est réservé aux enfants des établissements scolaires attenants durant l'horaire scolaire et des activités parascolaires

ainsi qu'aux usagers des salles de sport de l'école, sis dans le périmètre de l'école, à partir du chemin de la Brenaz.

5. L'accès au terrain de foot B (côté Jura) du stade est autorisé aux mêmes heures que celles définies à l'alinéa 3, sauf durant les entraînements, les matches et les périodes de régénération, fixées par l'administration communale et affichées sur les lieux.
6. L'accès au terrain de foot A (côté Alpes) du stade est interdit. Il est exclusivement réservé aux matches du FC Puplinge.

Enlèvement de la neige

Article 22 du Règlement général sur la propreté et la salubrité publiques. Nettoyages en cas de neige et de verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoir, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.



**La déchetterie
proche de
chez vous !**



4. Lorsque les propriétaires feront enlever la neige de leurs toits, ils devront placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9h. du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

Rapports de voisinage

L'article 684 du Code Civil Suisse règle la question des rapports de bon voisinage :

1. Le propriétaire est tenu, dans l'exercice de son droit, spécialement dans ses travaux d'exploitation industrielle, de s'abstenir de tous excès au détriment de la propriété du voisin.
2. Sont interdits en particulier la pollution de l'air, les mauvaises odeurs, le bruit, les vibrations, les rayonnements ou la privation de lumière ou d'ensoleillement qui ont un effet dommageable et qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins d'après l'usage local, la situation et la nature des immeubles.

Elagage des arbres, taille des haies

Extrait de la loi sur les routes du 28.04.1967, L-1-10 :

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur et ne pas empiéter sur la voie publique.

Feux de jardins

Les feux de déchets verts sont interdits dans tout le canton de Genève. Ces déchets sont à déposer au point de collecte «Brolliets».

Animaux nuisibles

Les propriétaires, dont les parcelles sont envahies par des animaux nuisibles doivent s'adresser aux entreprises spécialisées :

- **Chenilles processionnaires**
Entreprises de paysagiste ou d'élagage, bûcherons

- **Nid de guêpes / frelons**
(sur le domaine privé)
Entreprises de désinfection
- **Abeilles - uniquement essaims**
M. Eric ANSELMETTI - Corsier
T 076 616 23 40
M. Ciril SCHULZ - Presinge
T 079 616 66 45
M. Eric SCHWEIZER - Jussy
T 079 287 85 17 - 079 333 34 25
- **Tir et effarouchement des oiseaux**
Département du territoire - OCAN
T 022 388 55 00

ANIMAUX - FAUNE

Animaux sauvages blessés ou morts

Les gardes de l'environnement se chargent des animaux sauvages (hérissons, renards, sangliers, etc.) blessés ou morts. Les contacter en cas de découverte.

OCAN - SBIO - Secteur des gardes cantonaux de l'environnement
Rue des Battoirs 7 - 1205 Genève
T 022 388 55 00

Animaux domestiques morts

Le CIDEC relève les dépouilles d'animaux domestiques trouvés en bord de route.

CIDEC (Centre Intercommunal des Déchets Carnés)
Av. de la Praille 47A - 1227 Carouge
T 022 342 50 43

Oiseaux / rapaces blessés

Les centres à contacter sont les suivants :

- **Centre Ornithologique de Réadaptation**
T 079 624 33 07
www.cor-ge.ch
communication@cor-ge.ch
- **Centre de Réadaptation des Rapaces**
T 079 203 47 39
www.crr-geneve.ch
info@crr-geneve.ch

Label de la commune



Labels du restaurant scolaire et du restaurant de l'EVE



Label de l'école et de l'immeuble Graman 60-62

Collectivité engagée 2023



Partenariats



Retrouvez les informations et actualités de la commune sur

www.puplinge.ch

Abonnez-vous à la newsletter de Puplinge
Inscrivez-vous sur le site de la commune
(rubrique Communication / Newsletter)

Suivez-nous sur Facebook :
Commune de Puplinge

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT UN LECTEUR DE CODE QR ET FLASHEZ-MOI.



Textes: Commune de Puplinge

Les informations, coordonnées et horaires indiqués dans cette brochure sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification ultérieure (données valables au 4^e trimestre 2023).

Photos: © 4AM SA (couverture), © Frédérique Wattiaux (p.2-3)

Illustration: © Mobilitri SA (p.19)

Conception et impression: Imprimerie G. Chapuis S.A.

Imprimé sur papier 160 g/m²

Contient 60% de papier recyclé

